

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes

- Dans le cadre du suivi des recommandations de la Délégation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, audition, ouverte à la presse, de représentantes de la direction générale de la police nationale 2
- Information relative à la Délégation 3

Mercredi

20 février 2019

Séance de 18 heures

Compte rendu n° 14

SESSION ORDINAIRE DE 2018-2019

**Présidence
de M. Pierre Cabaré,
Vice-président**



La séance est ouverte à 18 heures 10.

Présidence de M. Pierre Cabaré, vice-président.

La Délégation procède, dans le cadre du suivi des recommandations de la Délégation sur la lutte contre les violences faites aux femmes, à l'audition, ouverte à la presse, de Mme l'inspectrice générale Catherine Faure, directrice centrale adjointe de la sécurité publique, de Mme l'inspectrice générale Isabelle Guilloteau, directrice centrale adjointe à la direction centrale du recrutement et de la formation de la police nationale et de Mme la contrôleur générale Stéphanie Cherbonnier, conseillère judiciaire du directeur général de la police nationale.

Les débats sont accessibles sur le portail vidéo de l'Assemblée à l'adresse suivante :

<http://assnat.fr/DQfjmC>

La séance est levée à 19 heures 50.



Information relative à la Délégation

La délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes a désigné *Mme Marie-Pierre Rixain* rapporteure sur la proposition de loi (n° 1491), adoptée par le Sénat, visant à adapter l'organisation des communes nouvelles à la diversité des territoires.

Membres présents ou excusés

Présents. - M. Pierre Cabaré, Mme Annie Genevard, M. Guillaume Gouffier-Cha, Mme Isabelle Rauch, Mme Laurence Trastour-Isnart

Excusés. - Mme Sophie Auconie, Mme Marie-Pierre Rixain